

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_

Adulte   
Enfant   
Ado

n° inscription  
\_\_\_\_\_

2019  
2020

Première inscription

Comment avez-vous connu l'Atelier Elzévir ?

Renouvellement

Internet  Proximité  Par relation  Autre \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mobile 1 : \_\_\_\_\_

Mobile 2 : \_\_\_\_\_ Mobile 3 : \_\_\_\_\_

Courriel 1 : \_\_\_\_\_

Courriel 2 : \_\_\_\_\_

Je déclare avoir pris connaissance :

- des conditions d'inscription à l'Atelier Elzévir :

1. Dans un but d'efficacité, les groupes sont réduits à 12 adultes et 15 enfants. Les possibilités d'entrée sont donc limitées.
2. Les droits d'inscription sont enregistrés pour un an. Les cours sont payables trimestriellement.
3. Tout trimestre commencé est dû.
4. Les employeurs peuvent prendre en charge les formations dans le cadre de la loi de juillet 1971.
5. Les absences ne seront pas déduites.
6. Les cours seront réglables dans la première quinzaine du trimestre.

- de l'extrait du règlement de la co-propriété

Pour le bon fonctionnement de l'Atelier Elzévir, vous devez respecter la tranquillité de l'immeuble.

J'accepte d'être photographié(e) et que ma photo soit utilisée à des fins de communication de l'Atelier Elzévir sur le web ou autres supports papiers.

Oui  Non

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :

Parent

Enfant

Dessin - peinture - Aquarelle

Florence

Modelage

Marianne

Modèle vivant

Sylvie

2019  
2020

## Règlement des trimestres

Cotisation annuelle : 60 €

1<sup>er</sup> trimestre

2<sup>ème</sup> trimestre

3<sup>ème</sup> trimestre

Paiement annuel